

République Française  
Département : SOMME  
Arrondissement : Abbeville  
ARGOULES - Commune

## **Procès verbal**

Le mardi 20 janvier 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 14 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Claude PATTE.

Secrétaire de la séance : Françoise CORBILLON

**Présents** : Françoise CORBILLON, Dorothée HAUTOUBOUT, Bernard HENNION, Patrick HOUZIAUX, Claude PATTE, Marie-Paule POUPART, Valérie PRIEZ, Eliza ROHAUT, Eric VAN OOST

**Représentée** : Sylvie BRUTEL représentée par Claude PATTE

**Excusée** : Dominique LOEUILLET

### **Ordre du jour** :

- 1/ Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2025
- 2/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 3/ Création d'un emploi permanent et mise à jour de tableau des effectifs
- 4/ Questions diverses

Le procès-verbal du 16 décembre 2025, transmis par voie électronique le 22 décembre 2025 n'ayant suscité aucune remarque a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'une délibération supplémentaire à l'ordre du jour relative à une aide financière à un administré. Sa demande est acceptée à l'unanimité.

### **Délibérations du conseil** :

#### **Demande d'aide financière exceptionnelle (N° DE\_001\_2026)**

Considérant les frais occasionnés par le décès de son épouse et ses difficultés supplémentaires, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide financière de 500€ à un administré.

#### **Création d'un emploi permanent et mise à jour du tableau des effectifs** :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de remplacer l'adjoint technique, muté à compter du 1er février 2026.

Etant donné qu'il s'agit d'un remplacement d'un agent nommé dans le même grade, il ne s'agit pas d'une création d'emploi. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de délibérer selon les derniers propos du service de gestion statutaire.

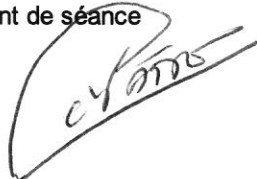
### **Questions diverses** :

M le Maire informe l'Assemblée que le vote du budget primitif se déroulera au cours de la réunion du 24 février 2026.

Les permanences des élus lors des élections seront programmées lors de cette même réunion.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 19 h 00.

Claude PATTE  
Président de séance



Françoise CORBILLON  
Secrétaire de séance

